

Le Monde ECONOMIE

Faites vos jeux... rien ne va plus !

600 mots

22 juin 2010

[Le Monde Economie](#)

Français

© Le Monde, 2010. Tous droits réservés.

Chronique de la semaine

Alors que la Coupe du monde de football bat son plein en Afrique du Sud, les paris sportifs en ligne vont bon train en France. Pour ceux qui aiment jouer, les possibilités sont devenues illimitées. Après quasiment cinq siècles de monopole, l'Etat français a en effet décidé d'ouvrir son marché des jeux d'argent et de hasard à la concurrence. Et il a fait les choses en grand, en agréant onze opérateurs !

Pourtant, cette décision, qui répond initialement à une demande de la Commission européenne, ne va pas de soi. De fait, le Portugal et les Pays-Bas s'y sont opposés et ont obtenu gain de cause devant la Cour européenne de justice au nom de la lutte contre la fraude et la criminalité. Sur leur territoire, l'Etat conserve, jusqu'à nouvel ordre, le monopole des jeux d'argent. Chez nous, la réforme est passée sans levée de boucliers.

Il y a pourtant de bonnes raisons économiques de défendre le pouvoir de monopole de l'Etat sur les jeux de hasard. Le monopole est la structure de marché qui génère le plus de rente et de profit. Une entreprise unique peut toujours se comporter, si c'est dans son intérêt, comme plusieurs entreprises, alors que la réciproque n'est pas vraie. Du coup, les profits d'un monopole sont supérieurs à ceux réalisés par plusieurs entreprises en concurrence. Or, ces rentes sont une source de revenu pour l'Etat. Ainsi, en 2009, il a touché plus de 5 milliards d'euros grâce aux jeux. Comme le notait déjà Aristote plus de 300 ans avant J.-C., " le monopole est, en général, un moyen prompt de faire fortune ; aussi quelques cités, dans le besoin d'argent, usent-elles de cette ressource ".

L'Etat devrait toucher de nouveaux revenus avec l'ouverture des jeux en ligne, mais ces revenus sont d'ores et déjà érodés du fait de la libéralisation du secteur. Disperser cette rente au profit d'actionnaires et de joueurs est une étrange stratégie au vu des problèmes budgétaires que connaît notre pays. Alors que l'Allemagne a annoncé un plan d'austérité de 80 milliards d'euros, la France laisse filer ses déficits. Si maintenant elle laisse aussi filer ses revenus, elle ne va pas tarder à rejoindre le camp des pays européens en grande difficulté.

Après la baisse de la TVA sur la restauration, qui n'a eu comme impact notable que la baisse des ressources fiscales et une hausse proportionnelle des profits des restaurateurs, la libéralisation du marché des jeux tombe mal. Si le gouvernement souhaitait s'attaquer aux rentes et aux abus de pouvoir de marché qui plombent notre économie, il y avait d'autres priorités. Par exemple, il aurait pu affronter le lobby des taxis ou celui de la grande distribution. Les restrictions à la concurrence dans ces secteurs sont nombreuses et coûteuses, notamment en termes d'emploi et de coût de la vie. Selon Eurostat, les Français ont payé en 2005 leur alimentation 12 % de plus que la moyenne des autres pays européens, avec un écart record de 22 % pour les prix de la viande.

Heureusement, grâce à une fiscalité clémente, l'alcool est moins cher chez nous que chez nos voisins européens ! Avec la libéralisation des jeux en ligne, nous allons pouvoir oublier la crise, le chômage, les déficits publics abyssaux et la menace qui pèse sur nos retraites, en buvant et en jouant nuit et jour depuis chez nous.

Emmanuelle **Auriol**,

Ecole d'économie de Toulouse